

## Litige entre particuliers suite à une vente d'un véhicule

## Par pelegry, le 15/09/2008 à 18:59

suite à une vente d'un véhicule à un particulier, celui-ci a eu un problème avec le moteur. par courrier, il me réclame d'annuler la vente ou de prendre en charge la totalité des réparations. quels sont ses droits?

que dois-je faire?

puis-je avoir une aide pour répondre correctement à sa lettre? dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer mes sincères salutations. pelegry alexis.